

La pédagogie de l'éducation physique

SAKER Tarek

Institut d'Education Physique et Sportive
Université Alger -3-

Cette partie de l'article est consacrée à la pédagogie de l'éducation physique qui revendique sa place au niveau de l'enseignement général, d'un côté, et de prendre son autonomie par rapport aux sports, d'un autre côté.

1. Spécificité de l'éducation physique

Quand à la pédagogie de l'éducation physique, elle aussi à fait l'objet de plusieurs théories, d'ailleurs During (1981) dans une étude « La crise des pédagogies corporelles », l'auteur souligne d'une manière remarquable le paradoxe inhérent à la vocation de l'éducation physique comme pédagogie s'adressant au corps. C'est justement parce que son principal sujet est le corps que les conceptions de l'éducation physique vont connaître, à travers l'histoire, des fluctuations, selon l'espace et le temps.

Par exemple, dans les aventures du corps dans la pédagogie française, Thibault (1977) affirme que « le corps fut d'abord considéré comme instrument de guerre et fut tour à tour accepté, occulté, réintégré et écartelé » (p.17). La même théorie best reprise par Thomas (1982) qui distingue quatre courants en fonction des finalités assignées à l'éducation physique et sportive : sportif, militaire, médical et pédagogique.

« Se mêlant plus ou moins, ils vont, chacun, connaître à travers les siècles leurs vicissitudes » (p. 9). Pociello (1981) insiste sur ce phénomène culturel et social : « Le sport, lieu sacré et lieu profane, explosion consumatoire de l'énergie corporelle ou minutieuse gestion technique de la gestualité, exploit programmé ou spectacle dramatique, est, en réalité, composé de pratiques très diversifiées qui revêtent des significations très différentes selon les groupes sociaux » (p.31).

Il est important, pour nous d'étaler les différentes théories de l'éducation physique, car cette démarche fait partie de notre problématique. Nous noterons aussi que l'éducation physique à la recherche de son unité et de sa cohérence a dû lutter pour se valoriser sur plusieurs fronts :

- Chercher sa place et la justifier au niveau de l'enseignement général;
- Prendre son autonomie par rapport au sport, c'est-à-dire se reconnaître en tant que discipline non plus minoritaire et dépendante mais libérée, indépendante et enfin reconnue;
- Choisir ses méthodes spécifiques et adéquates.

« L'éducation physique, élément de l'éducation générale, qui utilise comme moyen principal l'exercice physique a, certes, un aspect immédiat d'ordre corporel et c'est là son trait caractéristique mais les intentions éducatives profondes vont bien au delà du corps pour atteindre ce qui fait maintenant l'homme : l'esprit et l'âme » (Rauch, 1978, p.49). En tentant

de redonner au 'corps', longtemps méprisé et marginalisé, son statut d'équivalent à l'esprit, l'éducation physique réalise cette union du corps et de l'âme. Le corps a enfin sa place au niveau de la préoccupation de l'homme éduqué.

Rauch (1978) considère l'éducation physique comme une « région originale sur la carte générale de la pédagogie » tandis que Geffrouais (1976) estime que l'intégrer dans le système éducatif n'est pas l'inféoder. Ce dernier auteur définit l'éducation physique ainsi : « l'éducation physique possède un domaine qui lui est spécifique ; ce domaine est celui de l'expression motrice. Rendre le mouvement plus précis, plus adapté, aider l'enfant à acquérir une conduite motrice plus pertinente, plus juste, c'est le propos de l'éducation physique et ce propos se suffit à lui-même » (p. 49).

A une question posée sur la nécessité de programmer l'éducation physique et sportive, Daring (1977) répond qu' « il s'agit d'établir des normes générales, d'en déduire des critères d'efficacité, et de fonder ainsi sur une représentation abstraite de l'élève et de son développement, la légitimité d'une discipline et les moyens qu'elle met en œuvre pour atteindre ses fins » (p.35).

La crise d'identité que traverse l'éducation physique, en perpétuelle recherche d'elle-même, soit en opposition, soit en adhésion aux autres disciplines, lui confère un statut particulier. Si elle reconnaît comme siens les objectifs de l'éducation générale, en préservant la spécificité de ses moyens, elle tente de se démarquer du sport par l'originalité de son dessein, utiliser l'activité sportive non comme une finalité mais comme un moyen de développement et d'enrichissement corporels. L'éducation physique poursuit donc les mêmes finalités que l'éducation globale avec des moyens différents : elle use de ceux du sport tout en réfutant les objectifs de performance de ce dernier.

Tantôt appelé « sport », tantôt appelé « gymnastique », elle ne devient éducation physique qu'au début du 20^{ème} siècle. A l'objectif militaire succède une série d'autres buts. Les concepts sont multiples et, au fil de son développement, elle va approprier l'empreinte de chaque époque. Le phénomène « sport », alors en pleine expansion, finira par se greffer à l'éducation physique. Le terme « Education physique » fera ainsi place à celui d'éducation physique et sportive (E.P.S).

Réclamer son indépendance, et avoir recours à ses méthodes, l'éducation physique s'est trouvé devant un dilemme, elle est à la fois intégrée dans le système éducatif et entre temps elle est un phénomène spécifique.

Magnane (1964) reconnaît lui aussi la contribution du sport à l'éducation physique car, pour lui, il représente « une objectivation normale qui équivaut à un épanouissement de la personnalité » (p. 83). En revanche, Mérand (1981) regrette l'influence exagérée du sport: « Le modèle du sport pour l'enfant sous entend une pédagogie impositive qui n'a pas toujours conscience de ses présupposés. C'est la pédagogie du 'teaching' appuyée par la logique des progressions techniques, légitimée par l'institution sportive » (p.3). Parlebas (1971) explique les aspects de la crise et la caractéristique actuelle de l'éducation physique par le fait qu'il y ait trois courants déterminants ayant contribué à son renouvellement. Le premier, le plus dominant, peut être qualifié de sportif. Le second, touchant davantage les institutions, se structure autour du concept de motricité. Le troisième associe critique du sport et éloge de l'expression corporelle.

La pédagogie sportive ainsi que la spécifie les auteurs du Dictionnaire des sciences du sport (1992) est « la science qui porte sur les relations entre les activités sportives et

l'éducation. Selon un consensus large, la pédagogie sportive doit s'occuper d'établir les bases théoriques d'une pratique éducative des activités physiques et sportives au moyen de laquelle on contribue au développement humain et on enrichit la vie humaine toute entière » (p.591).

Il s'agit donc d'établir des rapports nouveaux entre l'éducation physique et le sport afin qu'il n'y ait plus antinomie: sujet constituant pendant longtemps le centre des débats entre les pédagogues.

2. Les recherches en Education physique

Grace aux progrès scientifiques réalisés dans les domaines de la médecine de la physiologie et de la psycho-pédagogie que la recherche en éducation physique et sportive ne cesse d'innover en matière d'enseignement.

Cependant si l'éducation physique n'a pas manqué de profiter des retombées positives de l'éducation nouvelles, l'adéquation n'est pas toujours facile entre les méthodes nouvelles recommandées fortement par Baquet (1969) et les exigences spécifiques à l'éducation physique ainsi que le souligne Hebrard (1974), évoquant les obstacles aux méthodes nouvelles en éducation physique : « Les besoins et les intérêts peuvent différer des manques ressentis subjectivement, tandis que les objectifs indispensables peuvent ne pas être ressentis par l'élève » (p. 27).

Pour Marsenach (1982), malgré l'intention de rénovation de ces méthodes, l'éducation physique reste imprégnée du mode traditionnel. Cet auteur interprète la notion de permanence de l'enseignement traditionnel à travers les âges, de la manière suivante : « Certains auteurs recherchent dans les finalités qu'on lui à l'éducation physique attribue prioritairement et traditionnellement un lieu de transmission des connaissances et l'enseignement traditionnel parait le mieux adapté à ce but » (p. 27).

L'enseignement traditionnel en éducation physique est conçu comme valorisant la transmission de contenus. A l'inverse, l'enseignement de l'éducation physique souhaite s'organiser autour des concepts clés de l'éducation nouvelle. Autrement dit, il se fonde sur trois grands principes :

- L'enfant agit lui-même de sa propre initiative pour progresser ;
- L'apprentissage est centré sur l'élève et il l'aborde dans sa globalité ;
- Les aspects motivationnels et sociaux sont mis en valeur.

En résumé, on peut établir un parallèle entre les méthodes de l'enseignement général et celui spécifique à l'éducation physique.

Dans la **méthode traditionnelle**, l'enseignement se définit par rapport à des contenus. Il a essentiellement pour objet le savoir et contrôler les acquisitions. Le contenu est souvent distribué en parties (méthode analytique) aux élèves. Les programmes sont établis à priori. L'enseignant détient le savoir, le transmet à l'élève qui réceptionne l'information. L'enseignant représente le modèle à imiter par l'élève qui apprend par imitation. Les supports essentiels de cette forme de travail reposent sur la démonstration et l'organisation spatiale de l'élève.

Au contraire de la méthode traditionnelle, dans la **méthode active**, l'élève est au centre de l'acte pédagogique et apprend en agissant. L'enseignant répond à la demande de l'élève et

doit s'adapter en organisant le milieu afin de le rendre éducatif. En éducation physique, la classe est organisée autour de l'activité. Généralement, la méthode utilisée est l'aménagement du milieu et l'enseignant n'est plus le centre de la communication.

La méthode libertaire est une pédagogie basée sur le concept de liberté ou rien n'est obligatoire et rien n'est interdit. Le contenu n'est pas prévu à l'avance, il est abordé selon la demande de l'élève.

La pédagogie par aménagement du milieu a été popularisée par Famose (1977) ainsi que d'autres chercheurs en pédagogie de l'éducation physique. « C'est une modification du milieu réel ou initial par une construction matérielle pouvant conduire jusqu'à une situation nouvelle ou complémentaire par rapport à la situation initiale. L'aménagement du milieu vise à induire un type de comportement et tend à concrétiser les résultats de toutes (ou en partie) les phases du geste au cours de l'action du sujet. Il s'inscrit dans la pédagogie active car, face aux situations proposées, l'élève émet lui-même les réponses justes sans chercher à imiter un modèle gestuel » (p. 46).

Schulman et Keislar (1973) mettent une classification permettant de confronter deux types de pédagogie : « Une pédagogie du modèle où celui-ci est communiqué par des explications et des démonstrations avec analyse du mouvement global en parties plus petites, les réalisations étant corrigées par référence au modèle ; une pédagogie par situations construites de telle sorte que le groupe découvre les solutions sans l'aide de l'enseignant » (p.158). On retrouve également cette distribution dichotomique chez Matveiev (1982). Cet auteur souligne qu'avec la méthode globale, la tâche est apprise en l'exécutant entièrement lors de chaque essai, tandis qu'avec la méthode analytique, elle est donnée en parties qui sont étudiées séparément puis reliées entre-elles. Avec cette dernière méthode, la tâche peut être subdivisée selon la manière dont les parties seront reliées ultérieurement les unes aux autres. Cette distinction est aussi retrouvée au niveau de la définition des méthodes sportives proposées par le Dictionnaire des sciences du sport (1992). Au concept "méthode active" est relié celui de "méthode inductive" tandis qu'il associe la "méthode traditionnelle" à la "méthode déductive".

D'après Carreiro Da Costa (2003), souligne que les plus importants programmes de recherche sur l'enseignement d'éducation physique ont été inspirés et structurés à partir de différentes références conceptuelles et méthodologiques. Ces références sont appelées des paradigmes, c'est-à-dire «une série ouvertes d'affirmations (assertions), de concepts, d'hypothèses intimement liées, de réflexions et de recherches » (p. 1). Le même auteur considère que quatre paradigmes ont guidé la recherche sur l'enseignement de l'éducation physique :

- **Le paradigme processus-produit.** Il s'agit d'un programme de recherche qui étudie les relation entre les variables que l'on peut observer en classe (processus) et les acquisitions des élèves (produit) (Dunkin et Biddle, 1974 ; Piéron, 1982).
- **Le paradigme centré sur la pensée et l'action de l'enseignant** (Clark et Peterson, 1986). Selon ce paradigme du processus éducatif, la plupart des décisions et des comportements d'enseignement reflètent ce que les professeurs pensent de leur propre fonction et de la part qu'ils attribuent à l'école et à la matière enseignée dans la formation des élèves.

- Le **paradigme des processus médiateurs de l'élève** (Wittrock, 1986 ; Lee, 1997). Cette approche de recherche part de la proposition que l'élève joue un rôle actif dans la construction de son propre processus d'apprentissage.
- Le **paradigme écologique** (Doyle, 1986). Ce paradigme associe l'enseignement et l'apprentissage au sein d'un processus interactif continu plutôt que de les concevoir dans le cadre d'une relation de cause à effet. Il considère les interactions dans le contexte scolaire immédiat de l'école et de la classe et tient également compte des influences qui proviennent des autres contextes tels que le milieu familial, l'environnement communautaire, le milieu culturel et socio-économique » (p 2).

Après cette démarche, nous pouvons conclure que la pédagogie de l'éducation physique et sportive aborde une nouvelle phase de son évolution. Sans renier ses origines et sans que puisse être remis en cause le statut de discipline d'enseignement qui lui est reconnu au niveau de l'éducation nationale. Elle doit en partie cette reconnaissance à l'accord général qui s'est fait sur ses finalités et ses objectifs, comme le souligne Malvezin (1994) :

- Centrée sur l'enfant en développement, elle contribue à la construction des savoirs fondamentaux, notamment ceux qui structurent les conduites motrices;
- S'adressant à tous les élèves, elle permet à chacun d'entre eux de tirer profit de son enseignement pendant la scolarité mais aussi au de là;
- Ouverte sur la vie, elle favorise l'épanouissement des jeunes ainsi que leur accès à la culture et la citoyenneté (p. 9).

Enfin, il reste beaucoup à faire au niveau conceptionnelle de l'éducation physique pour qu'elle trouve sa propre méthode.

Références

- Baquet, M. (1969). Propositions pour une éducation physique et sportive nouvelle. Calais : Ed. FAPS
- Carrero Da Costa, F. (2003). Mieux connaître les acteurs de la relation pédagogique dans le domaine des APS : une préoccupation internationale. In, M. Dictionnaire. (1992). Dictionnaire sciences du sport. R.F.A: Ed. Verlag.
- Doyle, W. (1988). Paradigms for research on teacher effectiveness. In, L.S. Schulman (Ed.), Review of research in Education. Itasca, IL: Peacock, 69-74
- During, B. (1977). Un programme est-il nécessaire en E.P.S. Paris : Ed. E.S.F.
- During, B. (1981). La crise des pédagogies corporelles. Paris : Ed. Collin A.
- Famose, J. P. (1977). Dossiers tiers-temps pédagogique. Paris : Revue de l'éducation physique et sportive. 148, pp. 45-48.
- Geffrouais, J. S. (1976). L'éducation physique à sa place : bien situer les domaines. Revue de l'éducation physique et sportive. 142. pp. 47-50.
- Hebrard, A. (1974). Contribution à la pédagogie du geste sportif : les limites de la démonstration. Paris : Annales de l'INSEPS.
- Lee, A. (1997). Contributions of research on student thinking in physical Education. Journal of teaching in Physical education. 16, 262-277.
- Magnane, G. (1964). Sociologie du sport. Paris : Ed. Gallimard.
- Malvezin, G. (1994). Une nouvelle étape pour l'éducation physique et sportive. Revue de l'éducation physique et sportive. 1, 250, pp. 6-9.
- Marsenach, J. (1982). Tradition ou innovation en EP ? 1956-1980 : Paris : Revue de l'éducation physique et sportive. 175, p. 38.
- Matveiev, L. P. (1982). La base de l'entraînement. Paris: Ed. Vigot.
- Merand, R. (1981). Rénovation de l'éducation physique et innovation pédagogique. Revue de l'éducation physique et sportive. 167. pp. 1-5.
- Parlebas, P. (1971). Pour une épistémologie de l'éducation physique et sportive. Revue de l'éducation physique et sportive. 110, pp. 12-15.
- Pieron, M. (1982). Analyse de l'enseignement des activités physiques. Bruxelles: Ministère de l'Education Nationale et de la Culture Française.
- Pociello, C. (1981). Sports et société : approche socio-culturelle des pratiques. Paris : Ed. Vigot.
- Rauch, A. (1978). Les voies de l'autorité : 1945-1967. Revue de l'éducation physique et sportive. 148, pp. 45-47.
- Shulman, L. S., et Keislar, E. R. (1973). La pédagogie par la découverte. Paris : Ed. E.S
- Thibault, J. (1977). Les aventures du corps de la pédagogie française : étude historique et critique. Paris : Ed. Vrin.
- Thomas, R. (1982). L'éducation physique. Paris: Ed. P.U.F.